

REGLEMENT INTERIEUR
Open Rapide de Puteaux (n° homologation FIDE 45747)
Dimanche 30 septembre 2018

Article 1 : Organisation : Le CSM Puteaux Échecs organise un open FIDE de « parties rapides » au système suisse ouvert aux joueurs titulaires d'une **licence « A » ou « B » valide pour la saison 2018/2019.**

Date : dimanche 30 septembre 2018.

Lieu : Palais des Sports de l'île de Puteaux, allée Georges Hassoux 92800 Puteaux.

Article 2 : Homologation et appariements : Ce tournoi est homologué par la FFE et la FIDE.

Les règles de jeu sont celles de la FIDE (janvier 2018).

L'Article A4 des Règles du Jeu s'applique (pas de supervision).

Pour l'article 6.7.1, le **délaï de forfait est de 10 minutes.**

En conformité avec l'article 7.5.5, l'arbitre accordera 2 minutes de temps supplémentaire à l'adversaire d'un joueur ayant commis un coup illégal. Deux coups illégaux entraînent la perte de la partie, sauf cas particuliers.

Les appareils électroniques doivent être éteints et rangés dans une poche. Dans le cas contraire, la partie sera déclarée perdue.

En cas de forfait et sans nouvelle de votre part, nous vous excluons de cet open. Veuillez prévenir l'arbitre avant la ronde concernée.

Les appariements informatisés (programme Papi 3.3.4 de la FFE) se font au système suisse accéléré (système de Haley).

Article 3 : Inscriptions :

Jusqu'au 22 septembre : Seniors : 20 €, Jeunes (moins de 20 ans) : 10 €

Du 23 au 29 septembre (clôture des inscriptions) : Seniors : 24 €, Jeunes : 12 €

Article 4 : Cadence : 9 rondes : Cadence Fischer 15 minutes + 5 secondes par coup.

Article 5 : Horaires des rondes : Les parties se joueront aux heures suivantes :

Ronde 1 à 10 h 00

Ronde 2 à 10 h 50

Ronde 3 à 11 h 40

Ronde 4 à 12 h 30

Ronde 5 à 13 h 40

Ronde 6 à 14 h 30

Ronde 7 à 15 h 20

Ronde 8 à 16 h 10

Ronde 9 à 17 h 00.

Remise des prix aux présents juste après la dernière ronde **vers 18 h.**

Article 6 : Classement et prix :

Le classement final est établi suivant le nombre de points de parties.

Une victoire compte pour 1 point, une nulle 0.5, et une défaite 0.

Les systèmes de départage des ex æquo sont dans l'ordre :

1) **Buchholz Tronqué**, 2) **Buchholz**, 3) **Performance.**

Prix garantis si 20 inscrits adultes payants.

Prix au général : 1^{er} 200 €, 2^e 120 €, 3^e 60 €.

Prix de 30€ pour le premier des catégories Elo rapide inférieur à 1800, inférieur à 1600, inférieur à 1400 et Elo inférieur à 1200.

Prix Spécial (5 engagés minimum par catégorie) de 30€ pour la meilleure **féminine**, le meilleur **jeune (moins de 20 ans)**, et le meilleur **vétéran ou senior plus (plus de 50 ans).**

Prix Spécial de 30€ au **meilleur joueur licencié au CSM Puteaux Échecs.**

Les prix offerts au titre du classement général sont distribués au système Hort.

Les prix spéciaux et par catégorie Elo sont attribués au meilleur départage.

Les prix inférieurs à 10€ ne seront pas distribués.

Un joueur pouvant prétendre à deux prix se verra attribuer le prix le plus important.

Les prix seront attribués et distribués dans l'ordre suivant : prix principaux, puis prix spéciaux et prix par catégorie Elo. Tout joueur non classé ne peut prétendre à un prix par catégorie.

Un joueur non licencié en France, doit pouvoir justifier son classement national (licence ou attestation) s'il souhaite prétendre à un prix par catégorie.

Les prix sont remis en chèques nominatifs.

Aucun prix n'est envoyé par courrier, sauf cas particulier (avion ou train à prendre).

Un joueur primé ne pouvant assister à la cérémonie de clôture, peut donner procuration à une autre personne avec signature des deux personnes.

Article 7 : Arbitrage : Ce tournoi est arbitré par : Bruno LEDUC (AF3) assisté de Jean-Luc RENEVIER (AF3) et de Michel TORNARE (arbitre stagiaire).

Article 8 : Comportement des joueurs :

Il est absolument interdit de fumer et de vapoter, de consommer de l'alcool dans l'ensemble de l'immeuble, et de manger ou boire dans la salle de jeu.

Il est interdit d'analyser et de blitzer dans la salle de jeu.

Les forfaits non justifiés seront signalés à la direction des tournois de la FFE pour les joueurs français, et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers.

Pendant la partie, un joueur ne peut quitter la salle de jeu sans la permission de l'arbitre ; de même, le joueur au trait n'est pas autorisé à quitter la zone de jeu.

Il lui est formellement interdit d'aller dans la zone d'analyse pendant sa partie.

Il faut éviter toute discussion et toute lecture suspecte.

L'attitude doit être convenable et la tenue correcte.

La charte du joueur d'échecs est à consulter.

Les joueurs s'engagent à respecter le matériel mis à leur disposition par l'organisateur.

La pendule ne doit pas changer de place sans l'accord de l'arbitre.

Article 9 : Fin de partie :

À l'issue de la partie, le vainqueur (ou le conducteur des blancs en cas de nullité) vient communiquer le résultat à la table d'arbitrage. Le perdant (ou le conducteur des noirs, en cas de nullité), range les pièces sur l'échiquier et éteint la pendule.

Article 10: Comportement du public :

Les spectateurs et les joueurs ayant terminé leur partie sont tolérés dans la salle de jeu sous réserve de ne provoquer aucune gêne (ne pas manger, ni boire, ni fumer), de n'entretenir aucune conversation, et d'avoir éteint leurs appareils électroniques. L'arbitre ou l'organisateur pourront demander au public de se retirer de l'aire de jeu si besoin

Article 11 : Acceptation du règlement : L'inscription à ce tournoi FIDE implique l'acceptation du présent règlement.

Arbitre :
Bruno LEDUC

Organisateur :
Jean-Luc RENEVIER